

Septembre 2019



## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Vingt-deuxième Session

Libreville, Gabon, 17-19 septembre 2019

Principaux résultats de la huitième session du Sous-Comité scientifique

### RÉSUMÉ

Le présent document constitue le résumé du rapport final de la huitième session du sous-comité scientifique du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 23 au 26 octobre 2018. Un exemplaire anticipé du rapport final est disponible (CECAF/XXI/2016/Inf.1). La session a été précédée d'une réunion d'une journée, le 22 octobre, sur le Programme EAF-Nansen et les activités relatives aux campagnes à venir dans la région du COPACE. Les principaux sujets de discussion ont été les suivants: (i) les rapports des Groupes de travail sur l'évaluation des petits pélagiques et des espèces démersales, présentés par les sous-groupes, et le rapport du Groupe de travail sur la pêche artisanale; (ii) les avis en matière de gestion de la pêche dans la région du COPACE; (iii) le rapport sur l'état des ressources dans la zone COPACE et les considérations pour un cadre d'avis révisé; (iv) un aperçu et une coordination des activités de recherche en cours; (v) les inventaires des pêcheries CECAF-FIRMS; (vi) la présentation des statistiques du COPACE; (vii) la pêche profonde et les écosystèmes marins vulnérables; (viii) le rapport sur les travaux d'autres projets/programmes dans la région du COPACE, le rapport sur les travaux d'institutions de recherche ou de groupes scientifiques dans les pays membres du COPACE; et (ix) le programme de travail futur dans la région.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

1. La huitième session du Sous-Comité scientifique (SCS) du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) s'est tenue du 23 au 26 octobre 2018 en Côte d'Ivoire à l'hôtel Palme Club d'Abidjan. La réunion du SCS a été précédée par une réunion d'une journée, le 22 octobre, sur le Programme Nansen et la campagne à venir dans la région du COPACE.
2. La session a été présidée par M. Kossi Maxoe Sedzro, du Togo. Ont participé à la session 48 participants en provenance de 21 pays membres du COPACE et des représentants de la Commission sous-régionale des pêches (CSR), de la Conférence ministérielle sur la coopération entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT), d'INFOPÊCHE, de la Convention du Courant de Benguela (BCC), du projet pour la protection du grand écosystème marin du Courant des Canaries (CCLME), du Programme EAF-Nansen, du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale.
3. Au nom du Directeur général, M. Graziano Da Silva, le Représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, M Germain Da Silva, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de la FAO et a remercié le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire d'avoir accueilli la huitième session du SCS. Il a également remercié les partenaires financiers, à savoir l'Union européenne et le Programme EAF-Nansen pour leur soutien continu au COPACE. M Da Silva a fait remarquer que leur soutien reflète clairement le ferme espoir que le COPACE continuera d'apporter une valeur ajoutée et de fournir des services aux pays dans leurs efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des pêches. Dans son allocution, il a souligné le rôle essentiel que joue le SCS en apportant des conseils scientifiques au Comité et à ses membres en appui aux décisions idoines de gestion des pêches; il a également montré l'importance de souligner que les décisions en matière de gestion sont prises sur la base d'informations provenant du secteur des pêches et de la recherche scientifique.
4. Au nom de Son Excellence le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire, le Professeur Yodé Simplice Dion, Directeur de Cabinet adjoint dudit ministère, s'est réjoui du choix d'Abidjan pour la tenue de la Session. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a exprimé ses remerciements à la FAO pour son engagement constant envers le Gouvernement ivoirien dans ses efforts de promotion et de développement de l'agriculture, de protection de l'environnement et de développement des pêches et de l'aquaculture. Se référant au mandat du COPACE et de son organe consultatif, le SCS, il a souligné l'impérieuse nécessité d'améliorer le fonctionnement du COPACE afin de satisfaire plus efficacement aux exigences de la gestion durable des pêches. Ainsi, et avant d'ouvrir officiellement la session, il a invité les scientifiques, les administrations et les gestionnaires des pêches à relever le défi majeur de traduire les recommandations du SCS en plans de gestion opérationnelle.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

5. Les **trois catégories d'évaluation** adoptées par les Groupes de travail scientifiques du COPACE ont été rappelées:
  - **Non pleinement exploité:** Situation où le stock est en bon état et la pression de pêche peut être augmentée sans affecter la durabilité. Toutes les augmentations doivent être considérées dans le contexte de la situation environnementale générale.
  - **Pleinement exploité:** La pêcherie opère dans les limites de la durabilité. La pression de pêche actuelle semble durable et peut être maintenue.
  - **Surexploité:** La pêcherie se trouve dans un état non souhaité en termes de biomasse et de mortalité par pêche. La pression de la pêche devrait être réduite pour permettre au stock de grossir.
6. Il a en outre été noté que les Groupes de travail avaient adopté les points de référence biologiques suivants (BRP):
  - **Points de référence cible:**  $B_{0.1}$  et  $F_{0.1}$
  - **Points de référence limite:**  $B_{MSY}$  et  $F_{MSY}$
7. Les points de référence cible indiquent la situation idéale pour les stocks alors que la limite indique que la situation que nous ne voulons pas voir dépassée/surpasser.
8. Les Groupes présentent pour chaque stock une estimation de:

$F_{cur}/F_{0.1}$ : Rapport entre le coefficient de mortalité par pêche effectivement observé la dernière année de la série et  $F_{0.1}$ .

$B_{cur}/B_{0.1}$ : Rapport entre la biomasse estimée pour la dernière année et la biomasse correspondante à  $F_{0.1}$ .

Où:

$F_{0.1}$  - est le niveau de mortalité de pêche à laquelle la pente de la courbe Y / R est à 10 pour cent de la pente à l'origine.

$B_{0.1}$  - est la valeur de B correspondant à  $F_{0.1}$ .

9. Les avis en matière de gestion des stocks sont donnés sur la base des points de référence et des projections à long terme et à court terme.

### A) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITS PÉLAGIQUES – NORD

10. La réunion du Groupe de travail de 2018 a été précédée par un atelier au cours duquel les participants ont examiné les données de campagne de 2017 du N/R *Dr Fridtjof Nansen* pour la région nord de la zone COPACE. Un document de travail a été préparé. Il présente de manière succincte les résultats de la campagne qui ont un intérêt pour le Groupe de travail.
11. L'évolution des captures entre 2016 et 2017 est restée stable, à environ 2,7 millions de tonnes. La capture totale de petits poissons pélagiques pour la période 1990-2017 a

fluctué, avec une moyenne d'environ 1,9 million de tonnes, tandis que la moyenne des cinq dernières années était de 2,5 millions de tonnes.

12. Outre les modèles d'évaluation traditionnels utilisés par les Groupes de travail précédents, une attention particulière a été accordée à la recherche d'options alternatives pour les méthodes d'évaluation alternatives des différentes espèces, dans la prolongation des recommandations de la réunion du groupe d'experts du COPACE sur les méthodes d'évaluation (FAO, 2015) et la septième session du SCS.

### **Sardine**

13. L'état du stock de sardines (*Sardina pilchardus*) dans les zones A+B continue de s'améliorer et le stock a été considéré comme n'étant pas pleinement exploité. Toutefois, compte tenu de l'instabilité de cette ressource en ce qui concerne les changements environnementaux, une approche de précaution a été adoptée et une limite de capture pour les sardines dans les zones A+B a été fixée au même niveau qu'en 2016 et 2017, une quantité d'environ 550 000 tonnes étant recommandée.
14. Le stock de sardines de la zone C a été considéré comme n'étant pas pleinement exploité. Le stock est influencé par des facteurs environnementaux et présente des fluctuations indépendantes de la pêche. Bien qu'aucune limite de capture spécifique n'ait été fournie, compte tenu des fluctuations observées, il a été recommandé d'ajuster la capture totale en fonction des changements naturels observés dans le stock. La structure et l'abondance du stock doivent être surveillées de près par des méthodes indépendantes de la pêche couvrant la totalité de l'aire de répartition.

### **Sardinelle**

15. L'évaluation des espèces de sardinelles (*Sardinella aurita* et *S. maderensis*) a continué de poser problème au Groupe de travail en raison de l'absence d'une série d'indices d'abondance fiables. Sur la base des différents indicateurs disponibles, le Groupe de travail a constaté que *S. aurita* était surexploité, tandis que l'état de *S. maderensis* reste inconnu. Compte tenu de la nature multi-spécifique de ces pêches et par mesure de précaution, le Groupe de travail a recommandé de réduire à la fois l'effort et les captures de ces deux espèces dans toutes les zones et flottes.

### **Chinchards**

16. Le chinchard de Cunène (*Trachurus trecae*) et le chinchard d'Atlantique (*Trachurus trachurus*) sont surexploités. Le Groupe de travail recommande de réduire aussi bien l'effort que les captures des deux espèces au niveau des différentes zones et flottes.

### **Maquereau**

17. L'évaluation du maquereau (*Scomber colias*) indique que le stock est pleinement exploité. En dépit des résultats de projection obtenus en utilisant deux modèles qui indiquent des tendances différentes, le Groupe de travail recommande, à titre de précaution, de renouveler la recommandation faite pour l'évaluation de 2017 (340 000 tonnes).

## Anchois

18. L'anchois (*Engraulis encrasicolus*) est considéré comme pleinement exploité. Bien que la mortalité par pêche ait diminué en 2017, le Groupe de travail a recommandé de réduire l'effort actuel et de l'ajuster en fonction des fluctuations naturelles de ce stock à long terme.

## Éthmalose

19. Les résultats de l'évaluation montrent que l'éthmalose (*Ethmalosa fimbriata*) est surexploité. Malgré la recommandation de 2017 visant à réduire l'effort, le Groupe de travail a noté une forte augmentation des captures et de l'effort de pêche en 2017 par rapport à 2016. Le Groupe de travail a recommandé que l'effort et les captures soient réduits par rapport aux niveaux actuels.

## B) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITS PÉLAGIQUES – SUD

20. Le Groupe de travail de 2018 a été précédé par un atelier de deux jours au cours duquel les participants ont examiné les données de campagne 2017 du N/R *Dr Fridtjof Nansen* pour la région sud de la zone COPACE.
21. Ce Groupe de travail a noté en particulier les contraintes liées au manque ou à l'accès limité aux données pour les évaluations et au fait que plusieurs pays membres du Groupe de travail n'ont pas été en mesure de fournir au Groupe de travail les données requises: par conséquent, sur les 16 stocks, six n'ont pas pu être évalués par le Groupe de travail ou les résultats obtenus ont été peu satisfaisants.
22. Les captures totales des principaux petits poissons pélagiques ont diminué de 46 pour cent en 2017 par rapport aux captures totales de la dernière année évaluée (2012), passant de 760 000 tonnes en 2012 à 350 000 tonnes en 2017. La tendance observée depuis 1999 est plutôt stable, mais la plupart des espèces ont diminué après 2016. Il est important de noter que seules certaines espèces disposent de données mises à jour jusqu'en 2017. La capture totale moyenne de petits poissons pélagiques pour la période 1990-2017 était d'environ 547 000 tonnes.
23. Les principales espèces de petits pélagiques étudiées par le Groupe de travail sont: la sardinelle ronde (*Sardinella aurita*), la sardinelle plate (*Sardinella maderensis*), l'éthmalose (*Ethmalosa fimbriata*), l'anchois (*Engraulis encrasicolus*), le chincharde et d'autres carangidés. Le Groupe de travail examine quatre sous-zones: Nord (Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Libéria), Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin), Centre (Nigéria, Cameroun) et Sud (République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon et Angola).
24. Seize stocks (7 espèces/groupes d'espèces) ont donc été évalués à l'aide de données de pêche et des campagnes provenant du N/R *Dr Fridtjof Nansen*.

25. Les résultats de l'évaluation ont été les suivants:
- quatre stocks sont surexploités** – *S. aurita*, stock occidental; *S. maderensis*, stock occidental; et *Trachurus trecae* pour les stocks du nord et du sud;
  - deux stocks sont pleinement exploités** – *Sardinella* spp., sud; et *Decapterus* spp. stock nord;
  - quatre stocks ne sont pas pleinement exploités** – *Sardinella* spp. stocks nord et sud; éthmalose, stock sud; et anchois pour les stocks ouest et sud;
  - six stocks n'ont pas été évalués ou ont donné des résultats non concluants** – *S. aurita*, stock centre; *S. maderensis* stock centre; éthmalose, stocks nord, centre et ouest; et *Trachurus trecae*, stock ouest.
26. Le Groupe de travail a recommandé que les captures de stocks surexploités soient réduites et ne dépassent pas la moyenne des cinq dernières années.
27. Après la présentation, des questions et préoccupations ont été soulevées concernant l'insuffisance ou le manque de données pour évaluer les stocks, et tous les membres ont convenu de l'importance de veiller à ce que le Groupe de travail dispose des données nécessaires pour les évaluations.
28. Les discussions ont également porté sur la question des données séparées par espèce, en particulier pour *Sardinella* spp. Il a été noté que dans certaines sous-régions, au début de la série chronologique, les espèces ont été séparées en *Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*. Cependant, plus récemment, les deux espèces ont été regroupées sous la catégorie *Sardinella* spp., ce qui rend les évaluations difficiles.
29. La recommandation du Groupe de travail de fermer les pêcheries des stocks occidentaux de *S. aurita* et de *S. maderensis*, et les moyens de parvenir à cet objectif sur le plan opérationnel, ont été au centre des discussions. Il a été noté que les mesures nécessaires pourraient varier selon les stocks et les régions et nécessiteraient également des consultations plus larges avec les parties prenantes pour prendre en compte les problèmes socioéconomiques, par exemple. Le Ghana a informé le SCS qu'il envisageait de mettre en œuvre des mesures temporaires pour ces stocks dans sa ZEE.

### C) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ESPÈCES DÉMERSALES – NORD

30. Outre les modèles d'évaluation traditionnels utilisés par les Groupes de travail précédents, deux nouveaux modèles de pêcheries dont les données sont limitées ont été testés. Au total, 26 stocks ont été analysés.
31. Les captures totales de ressources démersales analysées par le Groupe de travail ont atteint 217 000 tonnes en 2016 et ont augmenté de 10 pour cent par rapport à 2015. De 2012 à 2016, les captures démersales ont fluctué en moyenne de 191 000 tonnes. Le groupe d'espèces le plus important dans la région est le groupe des céphalopodes, notamment le poulpe (*Octopus vulgaris*), qui représente en moyenne 35 pour cent du total des captures des ressources démersales au cours de la période analysée.
32. La plupart des espèces démersales montrent un déclin au cours des dernières années. Parmi les stocks évalués, neuf sont surexploités: le Thiof (*Epinephelus aeneus*) en Mauritanie-Sénégal-Gambie, la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) au

Sénégal-Gambie et au Maroc, la dorade grise (*Plectorhynchus mediteraneus*) au Maroc, la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) au Sénégal-Gambie, le poulpe (*Octopus vulgaris*) du stock Dakhla, la seiche (*Sepia officinalis*) du stock Dakhla et le merlu blanc (*Merluccius merluccius*) et les dorades (*Pagrus spp.*) au Maroc.

33. Sept stocks sont considérés comme pleinement exploités: le merlu noir (*Merluccius spp.*) au Maroc-Mauritanie-Sénégal-Gambie, le pagre à points bleus (*Sparus caeruleostictus*) en Mauritanie-Sénégal, le pageot acrane (*Pagellus acarne*) au Maroc, la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) en Mauritanie, le poulpe (*Octopus vulgaris*) au Cap Blanc, le machoiron (*Arius spp.*) au Sénégal-Gambie et le pageot (*Pagellus bellottii*) en Mauritanie-Sénégal-Gambie.
34. Trois stocks ont été considérés comme non pleinement exploités: la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) en Mauritanie, la seiche commune (*Sepia officinalis*) au Cap Blanc et le denté à grands yeux (*Dentex macrophthalmus*) au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal.
35. Sept stocks ont fait l'objet d'une évaluation non concluante: les otholithes (*Pseudotolithus spp.*) au Sénégal-Gambie, les seiches (*Sepia spp.*) au Maroc, le poulpe (*Octopus vulgaris*) au Sénégal-Gambie, les seiches (*Sepia spp.*) au Sénégal-Gambie, et le calmar (*Loligo vulgaris*) du Dakhla, du Cap Blanc et au Sénégal-Gambie. Bien que les modèles n'aient pas fourni de résultats fiables pour ces stocks/groupes d'espèces, d'autres informations provenant des pêcheries et de leurs connaissances, des campagnes scientifiques et des évaluations passées indiquent que ces groupes d'espèces sont probablement surexploités.
36. Le Groupe de travail a recommandé de réduire la mortalité par pêche de tous les stocks surexploités. Pour les stocks qui ne sont pas pleinement exploités et ceux pour lesquels des résultats fiables ne peuvent pas être obtenus, une approche de précaution a été adoptée et il a été recommandé que la mortalité par pêche ne dépasse pas son niveau actuel.

#### **D) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ESPÈCES DÉMERSALES – SUD**

37. Au total, 53 stocks ont été analysés, dont six n'ont pas pu être évalués car les données à la disposition du Groupe de travail n'étaient pas suffisantes pour les modèles d'évaluation. Le Groupe de travail a noté que les données de capture et d'effort totaux de certains stocks et pays de la région ne sont plus collectées.
38. Les captures totales de ces ressources pour la période 1990-2016 ont fluctué en moyenne autour de 211 000 tonnes. La capture totale de ressources démersales était d'environ 216 000 tonnes en 2016. Une tendance à la baisse a été observée depuis 2009, avec une nette hausse en 2013 en raison de l'augmentation des captures en Angola, au Libéria et au Nigéria.
39. Conformément aux années précédentes, le principal modèle d'évaluation utilisé par le Groupe de travail a été la version dynamique du modèle de Schaefer (1954). Lorsque le modèle a donné des résultats non concluants pour un stock ou lorsque les stocks n'ont pas pu être évalués en raison de données limitées, le Groupe de travail a formulé des recommandations fondées sur les évaluations précédentes et les tendances des données disponibles.

40. Neuf stocks ont été estimés comme étant surexploités: les grondeurs (*Pomadasys* spp.) en Guinée-Bissau; les capitaines (*Galeoides decadactylus*) en Guinée-Bissau, les stocks en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin, et les stocks au Gabon, au Congo et en Angola; le lippu pelon (*Brachydeuterus auritus*) en Côte d'Ivoire, au Ghana, Togo et Bénin; la crevette roses du large (*Parapenaeus longirostris*) au Congo et en Angola; la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) au Congo; et le homard rose (*Palinurus charlestoni*) à Cabo Verde.
41. Onze stocks sont pleinement exploités: les murènes (*Muraenidae*) à Cabo Verde; les otholites (*Pseudotolithus* spp.) en Côte d'Ivoire, au Ghana, Togo et Bénin, et le stock au Nigéria et Cameroun; les capitaines (*Galeoides decadactylus*) au Nigéria, Cameroun et en Guinée équatoriale; les soles (*Cynoglossus* spp.) au Nigéria, Cameroun et en Guinée équatoriale, et le stock au Gabon, Congo et en Angola; le lippu pelon (*Brachydeuterus auritus*) au Nigéria, au Cameroun et en Guinée équatoriale; les machoirons (*Arius* spp.) au Nigéria, au Cameroun et en Guinée équatoriale; la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) en Guinée-Bissau; les crevettes côtières au Cameroun; et la seiche (*Sepia* spp.) en Guinée-Bissau.
42. Cinq stocks ne sont pas pleinement exploités: le pageot (*Pagellus bellottii*) en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin); les machoirons (*Arius* spp.) au Gabon et au Congo; la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) en Guinée-Bissau; la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) au Gabon; et la seiche (*Sepia* spp.) au Ghana.
43. Pour 28 stocks, les résultats des évaluations obtenus n'ont pas été satisfaisants en raison des incertitudes existant au niveau des données disponibles.
44. Il a été recommandé que l'effort de pêche soit réduit pour les stocks surexploités ou ne soit pas augmenté pour les autres stocks, afin d'aggraver l'épuisement de ces stocks. Lorsque cela est possible, des recommandations sur les niveaux de capture sont également indiquées pour chaque stock. Étant donné que la plupart des pêcheries de la région sont multi-espèces, une réduction globale de l'effort de pêche est nécessaire.
45. L'Union européenne a demandé au SCS d'envisager d'inclure *Aristeus varidens* (Holthuis, 1952), ou crevette rouge rayée, dans les évaluations du Groupe de travail.
46. Le SCS a noté avec préoccupation la très mauvaise qualité des données fournies au Groupe de travail, ce qui a conduit à l'impossibilité d'évaluer 28 stocks. Le SCS a rappelé et appuyé pleinement la recommandation du rapport du Groupe de travail sur les espèces démersales Sud de 2017: *Pour renforcer les capacités du Groupe de travail et assurer la cohérence des connaissances et des procédures, il est recommandé que la participation des membres soit uniforme d'une réunion à l'autre. Les membres devraient veiller à ce que leurs collègues des institutions nationales soient bien informés du travail et des résultats du Groupe de travail.*
47. En outre, le SCS a souligné qu'il incombaît aux membres du Groupe de travail de répondre aux demandes de données du Secrétariat du COPACE et des Présidents du Groupe de travail bien avant les réunions du Groupe de travail, et de fournir toutes les données demandées afin qu'elles puissent être vérifiées avant la session du Groupe de travail.

48. Le COPACE a également été prié d'examiner la possibilité de réaliser une analyse des lacunes ou une évaluation des besoins des pays membres du Groupe de travail en ce qui concerne les exigences techniques et les compétences nécessaires des Groupes de travail.

#### **E) GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PÊCHE ARTISANALE**

49. La cinquième session du Groupe de travail du COPACE sur la pêche artisanale s'est tenue du 26 au 27 juillet 2018, à Dakar, au Sénégal. Après une période d'inactivité, il s'est agi de la première session du Groupe de travail après l'adoption du nouveau mandat par le COPACE lors de sa 21<sup>e</sup> session.
50. Étant donné la longue période écoulée depuis la dernière réunion du Groupe de travail, la session a été consacrée à la définition d'objectifs spécifiques permettant d'établir les fondements de ses activités futures. Une des principales activités du Groupe de travail a consisté à identifier les domaines de travail prioritaires en rapport avec ses principaux domaines d'activité: collecte et analyse de données, questions socioéconomiques et environnement. À cette fin, le Groupe de travail a élaboré un plan de travail, qui a été approuvé à la conclusion de la réunion du Groupe de travail et présenté au SCS pour approbation.
51. Au cours des discussions, le SCS a rappelé l'importance de la pêche artisanale dans la région et s'est félicité de la relance des activités du Groupe de travail.
52. Les difficultés liées à la collecte de données pour ce secteur ont été notées et le SCS a recommandé au Groupe de travail de dresser un inventaire des risques afin de recenser les problèmes éventuels liés à la collecte et à la comparaison de données entre les pays du secteur de la pêche artisanale, en plus de prendre en compte d'autres facteurs (tels que les impacts du changement climatique).
53. Le SCS a également recommandé au Groupe de travail d'élaborer un questionnaire qui l'aiderait à mettre en œuvre son plan de travail.
54. Le SCS a approuvé le plan de travail global du Groupe de travail sur la pêche artisanale et a adopté les conclusions du Groupe de travail sur la pêche artisanale.

#### **FORMULATION D'AVIS SUR LES MESURES DE GESTION DES PÊCHES DANS LA RÉGION COPACE**

55. Le SCS a reconnu la nécessité d'organiser des discussions de suivi afin de renforcer la collaboration entre scientifiques et gestionnaires de la pêche pour mieux comprendre les avis scientifiques fournis par le COPACE et d'appuyer l'élaboration d'options permettant de mettre en pratique les recommandations. Il a été reconnu que les décisions relatives à la gestion sont prises à partir d'un large éventail de considérations, y compris des problèmes socioéconomiques, qui peuvent varier selon les régions et les stocks. L'élaboration/le choix et la mise en œuvre des mesures de gestion devraient s'effectuer par le biais d'un processus multipartite, comme l'approche écosystémique de la pêche le recommande.

## RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES DANS LA ZONE COPACE

56. Dans le but de renforcer et d'améliorer les travaux des Groupes de travail, des examens techniques externes des rapports des différents sous-groupes ont déjà été réalisés, et les résultats de cet examen externe ont été présentés et examinés à la septième session du SCS, qui a formulé un ensemble de recommandations pour les actions de suivi.
57. Les mesures prises pour donner suite à ces recommandations ont notamment consisté à informer les différents membres du Groupe de travail du résultat final des examens et à tester différentes méthodes d'évaluation (ou approches de remplacement) au cours des séances du Groupe de travail. Les recommandations relatives à la disponibilité des données, à la capacité de recherche et à la production de rapports demeurent à traiter de manière plus complète.
58. Parmi les mesures prises pour remédier aux problèmes récurrents liés à la qualité des données, citons le fait que les membres sont nommés pour une période définie, et qu'ils se voient confier la responsabilité de suivre toutes les questions relatives aux données au sein du pays et d'en rendre compte dans les mois suivants la réunion.
59. Le Comité a également demandé au SCS, dans le but d'harmoniser les programmes de recherche, de rendre compte de la capacité de recherche actuelle dans la région. Bien que le Programme EAF-Nansen apporte une partie de ce soutien au COPACE, un compte-rendu de la capacité de recherche actuelle n'a pas encore été préparé. Il a donc été demandé au SCS de réfléchir à l'élaboration d'un document de synthèse et à la manière de le structurer afin de faciliter la préparation de la prochaine réunion du comité.
60. À sa 21<sup>e</sup> session, le Comité a demandé au SCS de présenter une proposition de révision du format de l'avis et des recommandations de gestion, qui intégrerait des informations sur la qualité des données, les modèles utilisés et d'autres informations pertinentes qui peuvent altérer l'avis de gestion donné à la prochaine session du comité. Les éléments d'une telle proposition ont été fournis dans un projet de document de travail pour examen par le SCS.
61. Les rapports des Groupes de travail continuent d'être mis à la disposition des membres du Groupe de travail sous leur forme préliminaire après la réunion, alors que le rapport final est soumis à une révision technique interne et est finalisé en anglais et en français. La finalisation des rapports dans les délais reste problématique, notamment en raison du niveau croissant de contrôle de la qualité requis pour finaliser les rapports, et des problèmes évoqués dans les paragraphes ci-dessus.
62. Le SCS a appuyé la suggestion de nommer les membres du Groupe de travail pour une période donnée et a approuvé l'élaboration de termes de référence. En outre, ils ont suggéré de constituer un document qui puisse guider le travail des membres. Cela peut également aider à formaliser la position des membres vis-à-vis des fournisseurs de données potentiels. Un petit groupe composé de la Mauritanie, du Maroc, du Nigéria, de l'Espagne et de Sao Tomé-et-Principe a été mis en place pour suivre l'évaluation de la capacité de recherche et une première proposition pour le format de l'évaluation de la capacité de recherche a été élaborée. Plusieurs pays se sont également engagés à contribuer au document de travail sur le cadre d'avis révisé.

63. En ce qui concerne les rapports, il a été suggéré que, outre le rapport du Groupe de travail, l'accent soit mis sur l'élaboration d'un résumé relatif à la gestion conçu pour les décideurs, et que le Secrétariat du COPACE s'engage à élaborer une proposition regardant la diffusion au Groupe de travail par correspondance.

## **EXAMEN DES INVENTAIRES DES PÊCHES DU COPACE-FIRMS SUR LES RESSOURCES ET LA PÊCHE**

64. Le COPACE collabore depuis longtemps avec les systèmes de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS), par la production de rapports d'activité. Un aperçu de la collaboration entre FIRMS et le COPACE a été fourni dans le document de réunion.
65. FIRMS et les inventaires du COPACE ont été présentés, ainsi que les domaines possibles de collaboration future.
66. Le COPACE est chargé d'élaborer le contenu de l'inventaire des ressources marines, qui est extrait des rapports publiés par les Groupes de travail du COPACE. Les pays, avec la coordination du COPACE, sont responsables du contenu de l'inventaire des pêches et peuvent en mettre à jour le contenu régulièrement. Le Président du SCS est le point focal FIRMS pour la région du COPACE. FIRMS compte actuellement 286 enregistrements de ressources marines dans l'inventaire avec 172 rapports publiés et 289 enregistrements de pêcheries dans l'inventaire avec 77 rapports publiés sous forme de fiches documentaires. Pour diverses raisons, plusieurs rapports sur l'état des pêcheries n'ont pas encore été publiés dans FIRMS.
67. Le SCS a été invité à donner des informations sur la manière dont les activités actuelles et la rapidité du téléchargement des informations de FIRMS pourrait être amélioré, et à désigner des points focaux nationaux pour cette activité.
68. Le SCS a été informé d'un éventuel partenariat FCWC-COPACE-FIRMS. Certains participants ont exprimé des inquiétudes quant à la confusion possible que ce nouveau partenariat pourrait causer entre les contributions du COPACE et du FCWC. Il a été recommandé que le COPACE consulte à nouveau les pays concernés sur cette question afin de trouver une solution.

## **STATISTIQUES DE CAPTURE DU COPACE**

69. La présentation a passé en revue les tendances des captures dans la région du COPACE pour les données de 2016. La base de données de capture actuelle du COPACE rassemble les données des divisions statistiques sur 47 années, de 1970 à 2016. Les captures totales pour la région du COPACE ont atteint 4,8 millions de tonnes en 2016, soit une augmentation de près de 10 pour cent par rapport à l'année précédente. La part des captures totales des pays qui pêchent en haute mer est passée de 53 pour cent en 1980 à 17 pour cent ces dernières années. La forte augmentation des captures en 2016 est principalement due aux petits pélagiques, qui représentent en moyenne entre 50 et 70 pour cent des captures totales. Plus de la moitié des captures dans la zone du COPACE provient des deux divisions statistiques du nord. La base de données de capture du COPACE rassemble les statistiques de capture de 325 espèces, dont 64 pour cent des captures totales de 2013-2016 sont déclarées au niveau de l'espèce.

70. La présentation a également porté sur les travaux de la FAO en cours, notamment le travail normatif de déclaration des données du Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches de la FAO (CWP), et des projets de développement des capacités tels que les deux projets de coopération technique (PCT) (en collaboration avec la COREP et le FCWC) visant à renforcer les systèmes nationaux de collecte de données sur les pêches, par la formation du personnel local, et l'utilisation d'*Open ArtFish* et l'application de collecte électronique de données. L'augmentation des captures enregistrées ces dernières années est également partiellement imputable à ces deux PCT de la FAO. Dans certains des pays participants, la pêche artisanale a été mieux couverte. Les pays partenaires de ces projets ont exprimé leur reconnaissance pour ce soutien. Le SCS a souligné l'importance de transmettre ces données améliorées aux Groupes de travail.
71. Le SCS a souligné la nécessité d'harmoniser la collecte et l'analyse des données dans la région du COPACE. Il a été souligné que cela avait été un sujet de discussion dans tous les Groupes de travail et réunions du SCS précédents.
72. Plusieurs pays membres ont également souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur les données socioéconomiques et les valeurs de capture. La disponibilité des données sur le PIB de la pêche et son ajout à la base de données augmenteraient la visibilité du secteur de la pêche au niveau national et contribuerait à plaider en faveur d'un soutien accru du gouvernement.

## **PÊCHE PROFONDE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS VULNÉRABLES (EMV)**

73. Une mise à jour des activités de la FAO concernant la pêche en eau profonde et les écosystèmes marins vulnérables (EMV) intéressant la région du COPACE a été présentée, notamment en ce qui concerne une série de projets de la FAO (projets grands fonds ZHJN, Japon grands fonds et SponGES Horizon 2020)<sup>1</sup>.
74. Historiquement, dans la région du COPACE, il n'existe pas de pêcheries hauturières bien développées dans les ZHJN, mais certains pays ont signalé des captures d'espèces d'eaux profondes dans certaines des zones statistiques du COPACE. Étant donné que le mandat du COPACE comprend les ZHJN, ce sujet a été présenté pour discussion à la septième session du SCS afin de stimuler les discussions et l'échange d'informations sur les développements récents en matière de pêche profonde et de conservation de la biodiversité dans la zone du COPACE, y compris dans les ZHJN, et de discuter des informations et recherches pertinentes à l'appui des mesures de conservation visant à protéger les EMV.
75. À la demande de la septième session du SCS, un *Atelier technique de la FAO sur les pêches en eaux profondes et les écosystèmes marins vulnérables de l'Atlantique Centre-Est* a eu lieu à Dakar (Sénégal) du 8 au 10 novembre 2016. Il a été organisé en deux parties principales, une partie consacrée aux pêches en eaux profondes et aux EMV dans

---

<sup>1</sup> Gestion durable de la pêche et conservation de la biodiversité des écosystèmes d'eaux profondes dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (projet FAO-FEM ZHJN); Gestion des pêches et conservation du milieu marin dans un contexte écosystémique en mutation (projet FAO-Japon grands fonds); Écosystèmes d'éponges d'eaux profondes de l'Atlantique Nord: une approche intégrée pour la préservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins de l'Atlantique (Projet SponGES Horizon 2020).

la zone du COPACE, et une partie spécifiquement dédiée à la sensibilisation sur les éponges, dans le cadre du projet SponGES Horizon 2020 financé par la CE.

76. En ce qui concerne les activités en cours, la FAO a décrit le portail et la base de données sur les EMV et informé le SCS que le document technique sur les processus et pratiques relatifs aux EMV a été publié et contient un chapitre sur la zone du COPACE. Deux opportunités de formation sur la faune benthique des grands fonds ont été présentées. Enfin, le chapitre 2 du COPACE de la *Revue mondiale sur la pêche profonde en haute mer*, volume II, a été mis à la disposition du SCS, et les membres ont été invités à faire part de leurs commentaires dans le courant du mois prochain.
77. Il a été rappelé au SCS qu'il avait été recommandé à la 21<sup>e</sup> session du Comité d'adopter la fermeture de la zone de chevauchement entre le COPACE et l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est (OPASE) par l'adoption d'un EMV.

## **PROGRAMME DE TRAVAIL DANS LA RÉGION – GROUPES DE TRAVAIL ET ACTIVITÉS**

78. Notant les progrès réalisés dans l'évaluation de plusieurs stocks et en même temps les contraintes récurrentes documentées, en particulier en ce qui concerne les problèmes de données qui nécessitent des mesures correctives immédiates ou à moyen terme, le SCS recommande vivement aux Groupes de travail de se concentrer sur un certain nombre de questions liées à: (i) la poursuite du développement des connaissances scientifiques; ii) le développement et l'amélioration des méthodes et outils d'évaluation, y compris des méthodes d'évaluation directe; (iii) le renforcement des systèmes d'échantillonnage statistique et biologique dans tous les pays de la région COPACE, y compris pour la pêche artisanale; et (iv) la communication d'avis scientifiques aux gestionnaires.
79. Le COPACE devrait rechercher les opportunités de développement des capacités en rapport avec ce qui précède et le développement de cadres de bonnes pratiques ainsi que pour la mise en œuvre du plan de travail pour les Groupes de travail sur la pêche artisanale, y compris en collaboration avec les projets et programmes partenaires.
80. Le SCS a approuvé la session des Groupes de travail proposée pour la prochaine période intersessions, comme suit:
  - **Le sous-groupe Nord du Groupe de travail sur les petits pélagiques** devrait se réunir en mai/juin 2019 au Maroc.
  - Une réunion du **sous-groupe Nord du Groupe de travail sur les espèces démersales** est proposée pour le deuxième ou le troisième trimestre 2019 en Mauritanie, en attendant la confirmation du financement.
  - La réunion du **sous-groupe Sud du Groupe de travail sur les espèces démersales** est prévue pour le quatrième trimestre de 2019 à Cabo Verde, dans l'attente d'un financement.
  - **Le sous-groupe Sud du Groupe de travail sur les petits pélagiques** est prévu pour le quatrième trimestre de 2019 ou en 2020 en Côte d'Ivoire, dans l'attente d'un financement.
  - **Le Groupe de travail sur la pêche artisanale** est prévu en RDC pour le troisième trimestre de 2019, dans l'attente d'un financement.

81. Le SCS recommande de respecter les procédures convenues pour la transmission des données au prochain Groupe de travail. Les membres nommés au niveau national doivent veiller à ce que les données et les documents de travail soient envoyés aux responsables de chaque groupe d'espèces/stocks, au Président du Groupe de travail et à la FAO, dans les délais convenus. Le mandat des présidents du Groupe de travail figure à l'annexe F du rapport du SCS. Les mandats récemment convenus pour les membres du Groupe de travail seront communiqués aux membres du SCS.
82. Pour assurer la pérennité des Groupes de travail, le SCS recommande que le Comité envisage d'adopter un mécanisme de financement similaire à celui conclu avec le Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord, pour les autres Groupes de travail. Cela faciliterait la planification et garantirait l'organisation de réunions régulières.
83. Le SCS a également approuvé le plan de travail suggéré pour le Groupe de travail sur la pêche artisanale et la demande formulée par le SCS, à sa 21<sup>e</sup> session, de modifier le format des avis scientifiques et des recommandations de gestion, ainsi que d'établir un rapport sur les capacités de recherche actuelles dans les domaines de travail relatifs aux activités du COPACE.
84. Le rapport complet de la huitième session du SCS figure dans les documents d'information.
85. Le Secrétariat du COPACE a informé le SCS de l'état d'avancement du développement de la page web du COPACE, hébergée par la FAO.
86. M. Carlos Alberto Monteiro (Cabo Verde) a été élu Président du SCS et M. Emmanuele Dovlo (Ghana) a été élu Vice-Président. La neuvième session du SCS aura lieu à Nouadhibou, en Mauritanie. Le rapport final de la huitième session du SCS a été adopté le 26 octobre 2018.

## ACTIONS REQUISES PAR LE COMITÉ

87. Le Comité est invité à examiner et à approuver le rapport du SCS sur:

- a. L'état des stocks et les recommandations de gestion qui en résultent, ainsi que les domaines de recherche prioritaires, tels qu'ils sont présentés dans le huitième rapport du SCS.
- b. Le plan de travail suggéré pour la session intérimaire et toute recommandation connexe en rapport avec les Groupes de travail du COPACE et ses rapports.
- c. Les recommandations relatives aux autres domaines de travail examinés à la 8<sup>e</sup> session: statistiques de capture du COPACE, FIRMS, EMV, page web du COPACE, cadre d'avis et relations avec d'autres organisations et initiatives.
- d. Les activités des différentes organisations régionales, des institutions nationales et des projets dans la région du COPACE, ainsi que les initiatives et projets nouveaux et à venir.

## ANNEXE D

### Résumés des évaluations et recommandations de gestion pour chaque stock

**Tableau 1: Résumés des évaluations et recommandations de gestion - Petits pélagiques - Zone COPACE Nord**

Stock	Capture l'an dernier - 2017- en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
<b>Sardine</b> <i>S. pilchardus</i> Zone A+B	484 (444)	139%	56%	Non pleinement exploité	Le stock est considéré comme non pleinement exploité. Les résultats des projections n'étaient pas concluants. Cependant, compte tenu de l'instabilité de cette ressource par rapport aux changements environnementaux, il convient d'adopter une approche de précaution nécessitant de fixer une limite de capture de sardine dans cette zone au même niveau que pour 2016 et 2017 (550 000 tonnes).
<b>Sardine**</b> <i>S. pilchardus</i> Zone C	699 (504)	147%	46%	Non pleinement exploité	Le stock est influencé par des facteurs environnementaux et présente des fluctuations indépendantes de la pêche. Compte tenu des fluctuations observées, les captures totales devraient être ajustées en fonction des changements naturels observés dans le stock. La structure et l'abondance du stock doivent être étroitement surveillées par des méthodes indépendantes de la pêche couvrant la totalité de la zone de répartition.
<b>Sardinelle**</b> <i>S. aurita</i> <i>S. maderensis</i> <i>Sardinella spp.</i> Toute la sous-région	398 (487) 212 (212) 609 (697)	- - -	- - -	Surexploité Inconnu	Sur la base des différents indicateurs disponibles, le Groupe de travail a constaté que <i>S. aurita</i> était surexploité. L'état de <i>S. maderensis</i> reste inconnu. Compte tenu de la nature multi-spécifique de ces pêcheries, et par précaution, le Groupe de travail recommande de réduire à la fois l'effort et les captures de ces deux espèces dans toutes les zones et dans la flotte.
<b>Chinchard</b> <i>T. trachurus</i> <i>T. trecae</i> Toute la sous-région	112 (115) 235 (208)	74% 53%	142% 115%	Surexploité	Les deux espèces <i>T. trecae</i> et <i>T. Trachurus</i> sont surexploitées. Le Groupe de travail recommande de réduire à la fois l'effort et les captures de ces deux espèces au niveau des différentes zones et flottes.
<b>Maquereau</b> <i>Scomber colias</i> Toute la sous-région	380 (350)	127% (Modèle global) 101% (XSA)	105% (Modèle global) 69 (XSA)	Pleinement exploité	Le Groupe de travail a conclu, sur la base des résultats du modèle de production dynamique et du modèle analytique, que le stock est pleinement exploité. Bien que les résultats de projection obtenus par les deux modèles indiquent des tendances différentes, le Groupe de travail recommande, par précaution, de renouveler la recommandation formulée l'année dernière (340 000 tonnes).

**Tableau 1: Résumés des évaluations et recommandations de gestion - Petits pélagiques - Zone COPACE Nord**

Stock	Capture l'an dernier - 2017- en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
Anchois <i>Engraulis encrasiculus</i> Toute la sous-région	20 (25)*	N/A	84% (LCA-Y/R)	Pleinement exploité	La disponibilité de cette espèce dépend fortement de facteurs environnementaux et est exploitée de manière opportuniste. Les captures varient donc considérablement d'une année à l'autre. L'évaluation a été réalisée sur les informations de la zone Nord + A + B. De plus, la biomasse acoustique en 2017 a enregistré une forte diminution par rapport à 2016 accompagnée d'une diminution des captures. Bien qu'il y ait une diminution de la mortalité par pêche en 2017, le Groupe de travail recommande de réduire l'effort actuel et de l'ajuster à long terme en fonction des fluctuations naturelles de ce stock.
Éthmalose <i>Ethmalosa fimbriata</i> Toute la sous-région	117 (92)	N/A	145% (LCA-Y/R)	Surexploité	Le Groupe de travail considère que l'éthmalose dans la sous-région reste surexploité. Malgré la recommandation de 2017 visant à réduire l'effort, le Groupe de travail a noté une très forte augmentation des captures et de l'effort de pêche en 2017 par rapport à 2016. Le Groupe de travail recommande de réduire l'effort et les captures par rapport aux niveaux actuels, afin que le stock d'éthmalose puisse récupérer un niveau de capture durable.

\* Tous les avis sont basés sur les résultats du modèle de production, sauf indication contraire.

**Tableau 2: Fiche récapitulative des recommandations de gestion-Petits pélagiques - COPACE Sud**

Stock	Capture l'an dernier - 2017– en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
<b>Sardinella</b> <i>S. aurita</i> <b>Ouest</b> (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin)	58 180 (40 565)	19%	564%	Surexploité	Les captures actuelles de <i>S. aurita</i> ne sont pas durables. Les captures devront être réduites pour éviter l'épuisement futur du stock. Le Groupe de travail recommande la fermeture de la pêcherie, compte tenu également des résultats du levé de recherche du <i>Dr Fridtjof Nansen</i> pour la région à partir de 2017.
<b>Sardinella</b> <i>S. aurita</i> <b>Central</b> (Nigéria)	7 473 (6 308)*	-	-	Aucune évaluation réalisée, aucune donnée n'étant disponible.	Par mesure de précaution, ne pas dépasser la moyenne des 3 dernières années (15 000 tonnes)*.
<b>Sardinella</b> <i>S. maderensis</i> <b>Ouest</b> (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin)	10 717 (10 929)	9%	787%	Surexploité	Le Groupe de travail estime que le stock est en très mauvais état et qu'il est sur le point de s'effondrer et que la pêche devrait être fermée.
<b>Sardinella</b> <i>S. maderensis</i> <b>Central</b> (Nigéria)	15 115 (14 616)*	-	-	Aucune évaluation n'a été effectuée car il y avait des données incomplètes pour la région.	Par mesure de précaution, ne pas dépasser la moyenne des 3 dernières années (14 616 tonnes)*.
<b>Sardinella</b> <i>Sardinella spp.</i> <b>Nord</b> (Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et Libéria)	60 047 (54 25)	129%	49%	Non pleinement exploité	Par mesure de précaution, ne pas dépasser le niveau de pêche actuel pour 2017 (60 000 tonnes)..

**Tableau 2: Fiche récapitulative des recommandations de gestion-Petits pélagiques - COPACE Sud**

Stock	Capture l'an dernier - 2017– en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
<b>Sardinella</b> <i>Sardinella</i> spp. <b>Sud</b> (Gabon, Congo, RD Congo et Angola)	22 724 (121 862)**	113%	155%	Pleinement exploité	Par mesure de précaution, il est recommandé de ne pas dépasser le niveau de capture de la moyenne des 5 dernières années (121 862) **
<b>Éthmalose</b> ( <i>E. fimbriata</i> ) <b>Nord</b> (Guinée)	53 757 (45 999)	-	-	Aucun résultat acceptable des modèles	Par mesure de précaution, n'augmentez pas les captures par rapport à la moyenne des 5 dernières années (46 000 tonnes)
<b>Éthmalose</b> ( <i>E. fimbriata</i> ) <b>Central</b> (Nigéria)	26 505 (24 776)*	-	-	Aucune évaluation effectuée en raison de données incomplètes	Par mesure de précaution, ne pas dépasser la moyenne des 3 dernières années (25 000 tonnes)
<b>Éthmalose</b> ( <i>E. fimbriata</i> ) <b>Ouest</b> (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin)	226 (713)	-	-	Aucun résultat acceptable des modèles	Par mesure de précaution, la limite de capture ne doit pas dépasser la moyenne des 5 dernières années (7 003 tonnes)
<b>Éthmalose</b> ( <i>E. fimbriata</i> ) <b>Sud</b> (Gabon, Congo, RD Congo)	3 370 (4 734)***	134%	18%	Non pleinement exploité	Par mesure de précaution et en raison de l'incertitude dans les données, n'augmentez pas les captures de cette espèce par rapport à la moyenne des 5 dernières années (5 000 tonnes) ***
<b>Anchois</b> ( <i>E. encrasiculus</i> ) <b>Ouest</b> (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin)	49 713 (24 722)	137%	49%	Non pleinement exploité	Par mesure de précaution, les niveaux de capture ne devraient pas dépasser ceux de 2017 (50 000 tonnes)

**Tableau 2: Fiche récapitulative des recommandations de gestion-Petits pélagiques - COPACE Sud**

Stock	Capture l'an dernier - 2017– en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
<b>Anchois</b> <i>(E. encrasiculus)</i> <b>Sud Congo</b>	372 (489)	122%	26%	Non pleinement exploité	Comme l'Angola n'a pas fourni de données de capture, le niveau de capture ne devrait pas dépasser la limite de capture recommandée depuis 2014 par mesure de précaution (800 tonnes)
<b>Chinchard et autres</b> <i>Carangidae</i> <i>Trachurus trecae</i> <b>Nord</b> (Guinée-Bissau, Guinée, et Libéria) (NO CATCH SL)	31 487 (22 032)	75%	125%	Surexploité	Par mesure de précaution, n'augmentez pas les captures de cette espèce au-dessus du niveau de 2014 (13 000 tonnes) et réduisez l'effort fourni****
<b>Chinchard et autres</b> <i>Carangidae</i> <i>Trachurus trecae</i> <b>Ouest</b> (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin)	5 401 (14 938)	-	-	Aucun résultat fiable du modèle car il n'y avait pas de données fiables	Par mesure de précaution, n'augmentez pas les captures de cette espèce par rapport à la moyenne des 5 dernières années (14 900 tonnes).
<b>Chinchard et autres</b> <i>Carangidae</i> <i>Trachurus trecae</i> <b>Sud</b> (Gabon, Congo, RD Congo et Angola)	48 006 (64 095)	78%	135%	Surexploité	Les niveaux de capture devraient diminuer

**Tableau 2: Fiche récapitulative des recommandations de gestion-Petits pélagiques - COPACE Sud**

Stock	Capture l'an dernier - 2017 – en 1 000 tonnes (moyenne 2013-2017)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion
Chinchard et autres <i>Carangidae</i> <i>Decapterus</i> spp. <b>Nord</b> (Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, et Libéria)	4 796 (6 070)	92%	95%	Pleinement exploité	Par mesure de précaution, les niveaux de capture ne devraient pas augmenter plus que la moyenne des 5 dernières années (6 000 tonnes).

\* Les données ne sont disponibles que pour le Nigéria jusqu'en 2015. Les captures de l'année dernière datent de 2015 et la moyenne n'est que de trois ans entre 2013 et 2015.

\*\* L'Angola n'a pas fourni de données pour 2017.

\*\*\* La moyenne sur 5 ans du rapport de 2014 était basée sur des données incertaines (d'où la moyenne élevée au cours de cette évaluation). Les données de captures pour 2013-2017 sont plus sûres, même si la moyenne quinquennale est beaucoup plus basse.

\*\*\*\* Les évaluations de 2014 et de 2018 indiquent que le stock est surexploité (même après la fixation d'une limite de capture basse de 10 000 tonnes en 2014), mais que le maintien du stock aux niveaux de 2017 est trop élevé (31 487 tonnes), il a donc été proposé de conserver la limite inférieure et utiliser le niveau de capture de 2014 (12 807 tonnes).

**Tableau 3: Fiche récapitulative des recommandations de la direction - Demersals - COPACE - Nord**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<b>Merlu</b> <i>Merluccius merluccius</i> Maroc	5 381 (5 293)	88%	126%	Surexploité	Il est recommandé de réduire la mortalité par pêche actuelle des chalutiers côtiers ciblant les juvéniles afin de minimiser la proportion de juvéniles observée dans les captures des dernières années analysées..
<b>Merlu</b> <i>Merluccius spp.</i> ( <i>M. polli</i> et <i>M. senegalensis</i> ) Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie	16 972 (9 668)	115%	137%	Entièrement exploité, mais le niveau de capture de l'année dernière n'est pas durable par le stock à court terme. Ce stock a également été évalué par d'autres modèles (bayésien et CMSY qui donnent les mêmes résultats que Biodyn).	Compte tenu du niveau relativement faible d'efforts ciblant le merlu noir et de l'importance des prises accessoires de ces espèces en 2016 (7 076 tonnes), le Groupe de travail recommande de prendre les mesures nécessaires pour ramener les prises accessoires au niveau moyen de la période 2014-2015 (3 300 tonnes).
<b>Toute la zone</b>					
<b>Pêche démersale</b>					
<i>Arius spp.</i> Sénégal et Gambie	8 703 (7 613)	-	-	Pleinement à surexploité (sur la base des CPUE)	<i>Arius spp</i> : Les données disponibles ne permettraient pas d'évaluer ce stock; ainsi, à titre de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau de mortalité par pêche, ce qui aiderait à atteindre un niveau de capture correspondant à la moyenne des dernières années (7 600 tonnes).
<i>Pseudotolithus spp</i> Sénégal et Gambie	7 410 (7 231)	-	-	Non concluante	<i>Pseudotolithus spp</i> : L'évaluation n'étant pas concluante, par précaution, le Groupe de travail recommande que la mortalité par pêche ne dépasse pas le niveau de 2016.
<i>Epinephelus aeneus</i> Mauritanie/Sénégal/Gambie	6 263 (4 566)	85%	144%	Surexploité	<i>Epinephelus aenus</i> : Compte tenu des résultats de l'évaluation, le Groupe de travail recommande de réduire la mortalité par pêche actuelle.
<i>Pagrus caeruleostictus</i> Mauritanie, Sénégal	11 715 (7 653)	116%	114%	Pleinement exploité	<i>Pagrus caer</i> : Compte tenu des résultats de l'évaluation, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche actuelle.
<i>Sparus aurata</i> et <i>Pagrus auriga</i> Maroc	4 138 (5 204)	-	-	Surexploité (2013)	<i>Sparus aurata</i> et <i>Pagrus auriga</i> : Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer ce stock; par conséquent, à titre de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau actuel de mortalité par pêche.
<i>Dentex macrophthalmus</i> Mauritanie/Sénégal/Gambie	4 398 (4 225)	160%	27%	Pas pleinement exploité	<i>Dentex macrophthalmus</i> : Le Groupe de travail souligne que ce stock pourrait supporter une légère augmentation de la mortalité par pêche.
<i>Plectorhynchus mediterraneus</i> Maroc	7 708 (7 014)	72%	170%	Surexploité	<i>Plectorhynchus mediterraneus</i> : Sur la base des résultats de l'évaluation du stock, le Groupe de travail recommande de réduire la mortalité par pêche.

**Tableau 3: Fiche récapitulative des recommandations de la direction - Demersals - COPACE - Nord**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Pagellus belottii</i> Mauritanie/Sénégal/Gambie	9 456 (6 164)	113%	82%	Pleinement exploité	<i>Pagellus belottii</i> : Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche actuelle.
<i>Pagellus acarne</i> Maroc	1 598 (1 126)	-	-	Pleinement exploité (LCA)	<i>Pagellus acarne</i> : Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche actuelle.
<i>Pagellus spp</i> Maroc	2 694 (3 523)	-	-	Aucune évaluation	<i>Pagellus spp</i> : Le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche de 2016.
<b>Shrimps</b>					
<i>Parapenaeus longirostris</i> Maroc	6 992 (6 917)	38%	199%	Surexploité	Maroc: Étant donné que la crevette rose est exploitée par la même flotte de chalutiers côtiers qui cible également la merluche blanche, il est recommandé de réduire la mortalité par pêche par rapport à 2016 (comme ce qui était recommandé pour la merluche blanche).
<i>Parapenaeus longirostris</i> Mauritanie	350 (790)	-	-	Non pleinement exploité (évaluation 2013)	Mauritanie: Compte tenu des faibles niveaux exceptionnels de mortalité par pêche sur la période 2012-2016, le Groupe de travail considère qu'une augmentation pourrait être possible, jusqu'au niveau de capture de 2011, lorsque la pêcherie était considérée comme durable (WG, 2013).
Sénégal/Gambie	1 401 (1 918)	56%	85%	Surexploité en termes de biomasse mais F actuel est inférieur à F <sub>0.1</sub>	Sénégal: Considérant que le stock est surexploité en termes de biomasse et de mortalité par pêche inférieure à la mortalité par pêche cible F <sub>0.1</sub> , le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter la mortalité par pêche actuelle pour 2016.
<i>Penaeus notialis</i>					
Mauritanie	343 (314)			Pleinement exploité (2013)	Mauritanie: Compte tenu du faible niveau exceptionnel de mortalité par pêche au cours de la période 2012-2016, le Groupe de travail considère qu'il est possible d'augmenter les captures au niveau de 2011, date à laquelle la pêcherie était considérée comme durable (WG, 2013).
Sénégal et Gambie	981 (1076)			Surexploité (2013)	Sénégal-Gambie: Étant donné que la dernière évaluation (2013) indique une situation de surexploitation, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter la mortalité par pêche actuelle (2016).

**Tableau 3: Fiche récapitulative des recommandations de la direction - Demersals - COPACE - Nord**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<b>Céphalopodes</b>					
<i>Octopus vulgaris</i>					
Dakhla	37 918 (38 988)	66%	142%	Surexploité	Compte tenu de la réduction de l'effort de pêche au Maroc et en Mauritanie ces dernières années et de l'amélioration de l'abondance des deux stocks (Dakhla et Cap Blanc), le Groupe de travail recommande:
Cap Blanc	34 142 (29 109)	100%	114%	Pleinement exploité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction de l'effort de pêche pour le stock de Dakhla.</li> <li>- ne pas dépasser la mortalité par pêche de 2016 du stock de Cap Blanc.</li> <li>- par précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche actuelle au Sénégal et en Gambie.</li> </ul>
Sénégal/Gambie	4 466 (4 151)	-	-	Aucune évaluation	
<i>Sepia spp.</i>					
Sénégal et Gambie	2 280 (3 147)	-	-	-	Sénégal-Gambie: Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser la mortalité par pêche actuelle.
Dakhla	25 464 (23 783)	33%	310%	Surexploité	Maroc: Réduction de la mortalité par pêche de cette espèce et limitation des captures au niveau de 2011 (18 000 tonnes).
Cape Blanc	1 790 (2 376)	151%	31%	Non pleinement exploité	Mauritanie: Une augmentation progressive des captures pourrait être envisagée.
<i>Loligo vulgaris</i>					
Sénégal et Gambie	148 (132)	N/A	N/A	Aucun ajustement de modèle	Cette espèce de grande valeur commerciale est prise comme capture accessoire par les flottilles qui ciblent le poulpe. L'amélioration constatée ne devrait pas entraîner une augmentation non régulée de l'effort de pêche. Le Groupe de travail recommande:
Dakhla	15 597 (9 311)	N/A	N/A	Aucun ajustement de modèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- surveillance étroite des captures et de l'effort appliqués aux calmars</li> <li>- maintien de la mortalité par pêche à son niveau actuel (2016).</li> </ul>
Cape Blanc	2 920 (2 417)	N/A	N/A	Aucun ajustement de modèle	

\* Tous les points de référence se rapportent aux résultats du modèle de production, sauf indication contraire. \*\* L'évaluation concerne l'année 2016 car les données disponibles ne permettaient pas une évaluation jusqu'en 2017.

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Pseudotolithus elongates</i> Guinée+Guinée-Bissau, Sierra Leone, Libéria	77 (2 812)*	-	-	Aucun résultat du modèle d'évaluation et aucune conclusion ne peuvent être tirés sur la base des données disponibles	Compte tenu des problèmes posés par les données, le groupe de travail n'est pas en mesure de formuler des recommandations spécifiques concernant l'effort et les niveaux de capture. Par mesure de précaution, on s'attend à ce que des ensembles de données plus complets et fiables soient collectés et disponibles pour toutes les pêcheries lors de la prochaine réunion. Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche.
<i>Pseudotolithus</i> spp. Guinée, Sierra Leone, et Libéria	1 899 (2 988)	-	-	Aucun résultat du modèle d'évaluation et aucune conclusion ne peuvent être tirés sur la base des données disponibles	Par mesure de précaution et dans l'espoir que des données plus complètes et fiables soient collectées et disponibles pour la prochaine réunion, le Groupe de travail recommande que la capture totale de ce groupe d'espèces ne dépasse pas la capture totale de l'espèce au cours de la dernière année (1 900 tonnes).
<i>Galeoides decadactylus</i> Guinée-Bissau	2 614 (2 390)	85%	130%	Surexploité	Par précaution et dans l'attente de la collecte et de la disponibilité d'ensembles de données plus complets et fiables pour la prochaine évaluation, le Groupe de travail recommande de réduire l'effort de pêche. Cependant, le Groupe de travail ne peut pas commenter le niveau des captures en raison du manque de données sur la pêche artisanale. Pour la pêche industrielle, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau moyen de 2010-2013 (3 000 tonnes).
<i>Arius</i> spp. Guinée, Guinée-Bissau	12 232 (7 179)	-	-	Aucun résultat du modèle d'évaluation	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche, car une série de données plus complètes et de meilleure qualité ne sont pas disponibles. Étant donné que les captures estimées en 2016 dépassent de 34% la moyenne des captures des cinq dernières années, le Groupe de travail recommande de renforcer la surveillance de ce stock et de réduire progressivement les captures.
<i>Pomadasys</i> spp. Guinée-Bissau	2 224 (1 266)	81%	181%	Surexploité	Par précaution et en prévision de la collecte de séries de données plus complètes et plus fiables et disponibles pour toutes les pêcheries lors de la prochaine réunion, le Groupe de travail a recommandé une réduction de l'effort. Le Groupe de travail ne peut pas commenter une nouvelle prise, faute de données sur la pêche artisanale. Pour la pêche industrielle, le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau moyen de capture des 5 dernières années (1 300 tonnes).
<i>Cynoglossus</i> spp. Guinée, Sierra Leone et Libéria	1 055 (2 514)	-	-	Le Groupe de travail n'a pas effectué d'évaluation car les données dont dispose le Groupe de travail sont incomplètes.	En raison du manque de données pour la période récente, le Groupe de travail n'est pas en mesure de formuler des recommandations spécifiques sur le niveau de capture et d'effort de ce groupe d'espèces. Les pays devraient prendre des dispositions pour que des séries de données complètes et à jour soient disponibles pour le prochain Groupe de travail sur l'évaluation.

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Dentex spp.</i> ' Guinée-Bissau Guinée, Sierra Leone, Libéria	Indisponible	-	-	Aucune évaluation	En raison du manque de données pour la période récente, le groupe n'est pas en mesure de formuler des recommandations spécifiques sur le niveau de capture et d'effort de ce groupe d'espèces. Les pays devraient prendre des dispositions pour que des séries de données complètes et à jour soient disponibles pour le prochain Groupe de travail sur l'évaluation.
<i>Cephalopholis taeniops</i> Cape Verde	197 (251)***	-	-	Aucun résultat du modèle d'évaluation	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau actuel et que les captures totales ne dépassent pas le niveau de 2015 (200 tonnes).
<i>Muraenidae</i> Cape Verde	119 (142)***	103%	79%	Pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande que l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau actuel et que les captures totales ne dépassent pas la moyenne des cinq dernières années (140 tonnes).
<i>Pseudopeneus prayensis</i> Cape Verd	79 (65)***	-	-	Aucun résultat du modèle d'évaluation	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau actuel et que les captures totales ne dépassent pas la moyenne des 5 dernières années (60 tonnes).
<i>Seriola spp.</i> Cape Verde	37 (31)	-	-	Pas de résultats du modèle d'évaluation, mais la CPUE montre une tendance générale à la baisse	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau actuel et que les captures totales ne dépassent pas la moyenne des 3 dernières années (35 tonnes).
<i>Diplodus spp.</i> Cape Verde	37 (31)	-	-	Pas de résultats du modèle d'évaluation, mais la CPUE montre une tendance générale à la baisse	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau actuel et que les captures totales ne dépassent pas la moyenne des 3 dernières années (35 tonnes).
<i>Brachydeuterus auratus</i> Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin	20 225 (14 183)	28%	396%	Surexploité	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande une réduction de l'effort de pêche afin de ne pas dépasser la capture moyenne des cinq dernières années (14 183 tonnes).
<i>Galeoides decadactylus</i> Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin	5 058 (4 632)	-	-	Surexploité	Étant donné que cette espèce a été considérée comme surexploitée en 2011 et que l'analyse des différentes PUE disponibles montre différentes tendances, le Groupe de travail recommande que les captures ne dépassent pas la moyenne des 5 dernières années (4 600 tonnes).
<i>Dentex spp.</i> Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin	5 704 (4 978)	-	-	Les données disponibles ne sont pas adaptées aux modèles	Par mesure de précaution, considérant que cette espèce a été considérée comme surexploitée par les Groupes de travail de 2008 et 2011, recommande que les prises de cette espèce ne dépassent pas la moyenne des cinq dernières années, soit 5 000 tonnes.
<i>Pagellus bellottii</i> Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin	5 488 (5 400)	136%	50%	Non pleinement exploité	En prenant en compte les résultats obtenus dans les modèles d'évaluation et l'analyse des tendances de la CPUE, le Groupe de travail recommande de maintenir les captures aux niveaux actuels (6 000 tonnes).

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Pseudotolithus</i> spp. Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin	2 831 (2 621)	135%	70%	Pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche et de ne pas dépasser la moyenne des 5 dernières années (2 600 tonnes).
<i>Pseudotolithus</i> spp. Nigéria et Cameroun	15 947 (15 506)	94%	105%	Pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche de 2016. La capture totale ne devrait pas dépasser la capture de la dernière année de 16 000 tonnes.
<i>Galeoides decadactylus</i> Nigéria, Cameroun, S. Tome et Guinée Equatoriale	6 535 (6 727)	-	-	Aucun résultat pour le modèle d'évaluation. Mais, sur la base des autres informations disponibles, le Groupe de travail considère que le stock est pleinement exploité.	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que la capture totale ne dépasse pas la capture moyenne des cinq dernières années (7 000 tonnes).
<i>Cynoglossus</i> spp. Nigéria, Cameroun, et Guinée Equatoriale	11 802 (11 997)	-	-	Aucun résultat pour le modèle d'évaluation. Mais, sur la base des autres informations disponibles, le Groupe de travail considère que le stock est pleinement exploité.	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande que la capture totale ne dépasse pas la capture moyenne des cinq dernières années (24 000 tonnes).
<i>Dentex</i> spp. S Tome & Principe et Guinée Equatoriale	110 (247)	-	-	Aucune donnée fiable pour l'évaluation.	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter la capture moyenne des cinq dernières années (250 tonnes).
<i>Pagellus</i> spp. Guinée Equatoriale et Sao Tome	82 (134)	-	-	Aucune donnée fiable pour l'évaluation.	Le Groupe de travail n'est pas en mesure de formuler des recommandations concernant le niveau de capture ou d'effort de pêche de <i>Pagellus</i> spp.
<i>Brachydeuterus auratus</i> Nigéria	2 764 (2 798)	85%	92%	L'évaluation est raisonnable et le Groupe de travail considère que le stock est pleinement exploité.	Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche de 2016. La capture totale ne devrait pas dépasser la capture de 3 000 tonnes de la dernière année.
<i>Arius</i> spp Nigéria et Cameroun	21 167 (21 483)	-	-	Aucun résultat fiable pour le modèle d'évaluation basé sur d'autres informations disponibles. Sur la base des CPUE, le Groupe de travail considère que le stock est pleinement exploité.	Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche de 2016. La capture totale ne devrait pas dépasser la capture moyenne des 5 dernières années (22 000 tonnes).
<i>Pomadasys</i> spp. Nigéria et São Tomé-et-Principe	7 280 (7 635)	-	-	Aucun résultat fiable pour le modèle d'évaluation basé sur d'autres informations disponibles.	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter la capture moyenne des cinq dernières années (7 700 tonnes).
<i>Pseudotolithus</i> spp. Angola, Congo et Gabon	17 152 (16 396)	-	-	Le modèle fournit un ajustement insatisfaisant et les évaluations sont rejetées.	Par mesure de précaution et étant donné que ce groupe d'espèces a été considéré comme surexploité lors de la dernière évaluation (2011), le Groupe de travail recommande que les captures de ce groupe d'espèces ne dépassent pas la moyenne des cinq dernières années (17 000 tonnes).

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Galeoides decadactylus</i> Angola, Congo et Gabon	5 850 (4 627)	66%	139%	Surexploité	Le Groupe de travail a réitéré la recommandation de 2011 visant à réduire l'effort de pêche et à ne pas dépasser la moyenne de la capture totale des cinq dernières années, soit 5 000 tonnes.
<i>Cynoglossus</i> spp. Angola, Congo et Gabon	1 948 (2 001)	88%	142%	Les résultats indiquent que le stock est pleinement exploité. Cependant, la mortalité par pêche doit être réduite pour éviter la surexploitation du stock.	Le Groupe de travail recommande que les captures ne dépassent pas le niveau moyen des cinq dernières années (1 900 tonnes).
<i>Dentex</i> spp. Angola, Congo et Gabon	657 (615)	-	-	Le modèle offre un ajustement insatisfaisant.	Le Groupe de travail recommande une réduction de l'effort. Étant donné que les volumes de capture les plus élevés sont observés en Angola, le Groupe de travail recommande qu'une attention particulière soit accordée à la pêche dans ce pays.
<i>Dentex macrophthalmus</i> Angola	11 146 (12 450)	-	-	Les résultats fournis par le modèle n'étaient pas acceptables, en raison de la qualité médiocre des données rapportées, qui ne sont pas cohérentes.	Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche pour le stock et les captures totales ne devraient pas dépasser les captures de la dernière année (6 400 tonnes).
<i>Brachydeuterus auritus</i> Congo et Angola	6 872 (6 182)	-	-	L'ajustement du modèle n'est pas satisfaisant en raison de la qualité des données.	Le Groupe de travail n'est pas en mesure de formuler de recommandations concernant les niveaux de capture et d'effort de cette espèce. Cela est préoccupant, car la dernière évaluation réalisée en 2011 a montré que cette espèce était surexploitée.
<i>Pomadasys</i> spp. Gabon, Congo et Angola	1 696 (2 642)	-	-	L'ajustement du modèle aux données de tous les tests n'a pas été concluant.	Le Groupe de travail n'est pas en mesure de formuler de recommandations concernant les niveaux de capture et d'effort de cette espèce. Les résultats précédents du Groupe de travail indiquent que le stock de <i>Pomadasys</i> spp. au Gabon, au Congo et en Angola était surexploité.
<i>Arius</i> spp. Gabon+Congo	260 (526)	147%	35%	Non pleinement exploité.	Par mesure de précaution et de tentation, étant donné que le Groupe de travail précédent avait conclu à une surexploitation, le groupe réitérera la recommandation des groupes précédents de ne pas dépasser un niveau de capture de 500 tonnes.
<i>Merluccius polli</i> Angola	12 180 (11 749)	-	-	Le modèle ne convient pas car les données montraient trop d'incohérences.	Compte tenu des résultats de la dernière évaluation en 2011, le stock a été pleinement exploité. Le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter la mortalité par pêche et de bien surveiller le stock.
<i>Pentanemus quianquarias</i> Congo et Gabon	655 (802)			L'ajustement du modèle aux données n'était pas concluant.	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter l'effort de pêche et de ne pas dépasser le niveau de capture de cette espèce en 2016 (700 tonnes).
<i>Parapeneus longirostris</i> Guinée-Bissau	673 (807)	124%	51%	L'ajustement du modèle est bon et le Groupe de travail a considéré que le stock est non pleinement exploité.	Selon les évaluations, le Groupe de travail estime que le stock pourrait supporter une augmentation contrôlée des captures ajustée au niveau de la moyenne des cinq dernières années (800 tonnes).

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
<i>Parapeneus longirostris</i> Congo	501 (610)	52%	134%	L'ajustement du modèle est bon et le Groupe de travail a estimé que le stock était surexploité.	Selon les évaluations, le Groupe de travail considère que la mortalité par pêche est trop élevée en 2016 et recommande une réduction du niveau des captures de 2016 inférieur à 500 tonnes.
<i>Parapeneus longirostris</i> Angola	2 242 (1 655)	62%	255%	L'ajustement du modèle est raisonnablement bon et le Groupe de travail a estimé que le stock était surexploité.	Selon les évaluations, le Groupe de travail considère que la mortalité par pêche est trop élevée en 2016 et recommande une réduction du niveau de capture inférieur au TAC établi pour 2017 (1 200 tonnes).
<i>Penaeus notialis</i> Guinée Bissau	383 (502)	-	-	Aucun résultat pour le modèle d'évaluation basé sur d'autres informations disponibles pour le Groupe de travail que le stock est pleinement exploité.	Le Groupe de travail recommande que la capture ne dépasse pas la capture moyenne des cinq dernières années (500 tonnes).
<i>Penaeus notialis</i> Sierra Leone	(6)	-	-	Aucune évaluation, en l'absence d'informations sur les captures et les PUE, le Groupe de travail n'a pas été en mesure de procéder à une évaluation.	Aucune recommandation.
<i>Penaeus notialis</i> Ghana	660 (2 780)*	-	-	Pas de nouvelle évaluation en raison du manque de fiabilité des informations.	Compte tenu de l'incertitude dans les données et par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de ne pas augmenter les captures au-dessus du niveau de 2016 (700 tonnes) avant de pouvoir fournir des données plus cohérentes.
<i>Penaeus notialis</i> Gabon	256 (257)	143%	34%	L'ajustement du modèle est bon. Le stock est non pleinement exploité.	Selon les évaluations, le Groupe de travail estime que le stock pourrait supporter une augmentation contrôlée des captures, ajustée progressivement au niveau d'effort recommandé dans le plan national de gestion de la crevette.
<i>Penaeus notialis</i> Nigéria	878 (908)	-	-	L'ajustement du modèle aux données n'est pas acceptable et, par conséquent, aucune conclusion ne peut être tirée sur la base des résultats du modèle.	Les captures industrielles totales et les PUE ont suivi la même tendance pendant la période considérée, ce qui révèle des incohérences dans les données fournies. Les efforts visant à séparer les espèces de crevettes côtières et à en estimer les efforts devraient être poursuivis pour résoudre ces incohérences lors du prochain Groupe de travail. Aucune recommandation de la direction.
<i>Penaeus notialis</i> Congo	297 (274)	72%	167%	L'ajustement du modèle est raisonnable et est considéré comme surexploité.	Selon les évaluations, le Groupe de travail recommande de réduire l'effort de capture du niveau de capture recommandé par le Groupe de travail de 2011 (200 tonnes).
Crevettes côtières Guinée	? (267)	-	-	Pas de nouvelle évaluation en raison du manque d'informations.	La pêche à la crevette est fermée depuis 2016.
Crevettes côtières Bénin	0.52 (13)	-	-	Pas de nouvelle évaluation en raison du manque d'informations fiables.	Le Groupe de travail n'était pas en mesure de fournir des conseils de gestion spécifiques.
Crevettes côtières Nigeria	4 851 (4 928)	-	-	L'ajustement du modèle n'était pas fiable.	Le Groupe de travail n'était pas en mesure de fournir des conseils de gestion spécifiques.

**Tableau 4: Fiche récapitulative des recommandations de gestion – espèces démersales - COPACE – Sud**

Stock	Capture (1 000 t) 2016 (moyenne 2012-2016)	*B <sub>cur</sub> /B <sub>0.1</sub>	*F <sub>cur</sub> /F <sub>0.1</sub>	Évaluation	Recommandations de gestion (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit: une réduction de l'effort, soit l'introduction d'une mesure comme la saison de fermeture)
Crevettes côtières Cameroun	325 (318)	78%	129%	L'ajustement du modèle était bon et le Groupe de travail considère que le stock se situe dans la limite de son exploitation maximale, bien que le maintien du niveau F actuel amène le stock à une surexploitation.	Selon les évaluations, le Groupe de travail recommande de réduire légèrement l'effort au niveau moyen des 5 dernières années (300 tonnes).
<i>Palinurus charlestoni</i> Cabo Verde	5*(15)	-	-	L'ajustement du modèle n'est pas bon et le Groupe de travail a rejeté l'évaluation, mais le stock est surexploité selon les informations fournies.	Le Groupe de travail recommande de garder les pêcheries fermées jusqu'à l'apparition de nouveaux signes de reconstitution des stocks.
<i>Sepia</i> spp. Ghana	2 777 (1 898)	116%	14%	Les résultats du modèle obtenu sont satisfaisants. Ils indiquent que le stock de <i>Sepia</i> spp. n'est pas pleinement exploité.	Le Groupe de travail a recommandé que l'effort de pêche actuel puisse être augmenté progressivement jusqu'à un niveau permettant de ramener la production du stock aux niveaux de référence.
<i>Sepia</i> spp. Guinée-Bissau	2 929 (2 131)	126%	91%	L'ajustement du modèle était raisonnablement bon et le Groupe de travail a estimé que le stock était pleinement exploité.	Par mesure de précaution, l'effort de pêche ne devrait pas dépasser l'effort de 2016 et les captures ne devraient pas dépasser la moyenne des 5 dernières années (2 000 tonnes).
<i>Sepia</i> spp. Guinée*	4 721* (5 786)*	-	-	L'ajustement du modèle était satisfaisant pour 2013 avec les données disponibles.	Le Groupe de travail n'a formulé aucune recommandation spécifique, car les données étaient jusqu'en 2013.
<i>Octopus vulgaris</i> Guinée-Bissau	2 520 (3 847)	-	-	Le modèle ne correspond pas aux données disponibles.	Le Groupe de travail n'a pas été en mesure de fournir d'avis de gestion fondé sur les modèles d'évaluation du stock de poulpe de Guinée-Bissau, car seules des informations partielles sur les pêcheries étaient disponibles pour l'analyse.